



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PROGRAMME ANNUEL
DE PRÉVENTION DE L'ACADÉMIE
2022**

Ce programme annuel est adopté par le CHSCTA le 31 janvier 2022 alors qu'une 5ème vague d'épidémie de Covid-19 sévit. 25 682 élèves et 2 362 enseignants sont contaminés (remontées du 21 janvier 2022), principalement par le variant omicron. Les personnels administratifs ne sont pas épargnés malgré le renforcement du télétravail. Les préventeurs sont mobilisés sur les mesures de prévention mises en place pour lutter contre l'épidémie.

Les formations en prévention en présentiel n'ayant pu avoir lieu depuis le début de l'année scolaire, les stages destinés notamment aux nouveaux assistants de prévention et membres des CHSCT seront les actions à organiser en priorité dès que les taux d'incidence permettront de revenir à un fonctionnement normal. De même la création d'un espace dédié aux informations obligatoires en matière de santé et sécurité au travail (coordonnées des préventeurs, organisation, travaux, obligations réglementaires...) sur l'intranet de l'académie sera privilégié.

Outre ce contexte dans lequel commence 2022 il est à noter qu'il s'agit du dernier programme annuel soumis à l'avis du CHSCT académique. Il prendra fin en décembre 2022 au moment où de nouvelles élections professionnelles se dérouleront. Son bilan sera présenté à partir du 1^{er} janvier 2023 aux membres de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail mise en place au sein du nouveau comité social d'administration.

Les orientations stratégiques ministérielles définies par le MENJS pour 2022 qui doivent être déclinées en tenant compte de ses priorités s'articulent autour de 4 axes :

- Renforcer l'organisation de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
- Généraliser la prise en compte de l'évaluation des risques professionnels dans les programmes annuels de prévention
- Accompagner les démarches de qualité de vie au travail
- Renforcer la prise en compte des risques bâtimentaires dans les politiques de prévention.

Le programme annuel de l'académie de Lyon indique les actions à mener dans chacun de ces axes.

Axe de travail	Objectifs	Moyens mis en œuvre et services mobilisés	Résultats attendus
<p>1. Renforcer l'organisation de la santé et de la sécurité et des conditions de travail</p>	<p>1.1 Créer un comité de pilotage des actions de prévention en santé, sécurité et conditions de travail des personnels</p> <p>1.2 Créer une structure de prévention en santé et sécurité au travail</p> <p>1.3 Rendre l'information sur la prévention en santé et sécurité au travail accessible à tous les personnels</p> <p>1.4 Intégrer le CREPS dans le pilotage de la SST https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/le-creps</p>	<p>Présidé par le SGA</p> <p>Secrétariat dédié</p> <p>Création et renseignement d'un espace dédié et ergonomique sur l'intranet</p>	<p>Plusieurs réunions</p> <p>Septembre 2022</p> <p>Espace finalisé à la rentrée 2022</p> <p>Accès des agents du CREPS à l'espace dédié à la SST</p>

	1.5 Former les assistants de prévention	Equipe prévention SST	Mars et octobre 2022
	1.6 Renforcer le réseau des assistants de prévention du second degré	Nomination d'un binôme : agent de l'Education nationale et agent de la collectivité	Recensement en mars et octobre 2022
	1.7 Développer la médecine de prévention	Poursuivre le recrutement de médecins du travail et d'infirmiers santé au travail. Doter le service médical d'un logiciel permettant de piloter son activité.	Médecins et infirmiers supplémentaires Utilisation du nouveau logiciel métier en 2022

Axe de travail	Objectifs	Moyens mis en œuvre et services mobilisés	Résultats attendus
<p>2. Généraliser la prise en compte de l'évaluation des risques professionnels dans les programmes annuels de prévention</p>	<p>2.1 Former les personnels à l'évaluation des risques professionnels</p> <p>2.2 Signaler, traiter et assurer le suivi des actes de violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes</p>	<p>Mobilisation de l'E AFC</p> <p>Mise en place d'un groupe de travail sur le sujet Campagne de communication</p> <p>Mobilisation de l'E AFC</p> <p>Intégration à la structure de prévention SST pour mise en œuvre des actions retenues pour l'axe 5 du plan Egalité et des projets améliorant la QVT</p>	<p>Stages au plan de formation</p> <p>Plan académique Egalité F-H terminé et diffusé en avril 2022</p> <p>Stages au plan de formation 2022-2023</p> <p>Recensement de l'existant et mise en place d'un dispositif de signalement</p>

Axe de travail	Objectifs	Moyens mis en œuvre et services mobilisés	Résultats attendus
<p>3. Accompagner les démarches de qualité de vie au travail</p>	<p>3.1 Mettre en place d'une mission sur la QVT</p> <p>3.2 Mettre en œuvre l'expérimentation d'un dispositif de prévention primaire dans l'Ain</p> <p>3.3 Diffuser les outils développés dans le cadre du dispositif « Hybride&Nous » aux chefs de services</p>	<p>Chargé de mission QVT</p> <p>Comité de pilotage présidé par SGA DRH et IA DASEN Commission de suivi technique</p> <p>Equipe modernisation et CPA Prestataire</p>	<p>Démarrage des séances à la rentrée 2022.</p> <p>Diffusion des outils avant fin juin 2022</p>

Axe de travail	Objectifs	Moyens mis en œuvre et services mobilisés	Résultats attendus
<p>4. Renforcer la prise en compte des risques bâtimentaires dans les politiques de prévention</p>	<p>4.1 Informer les personnels du déploiement d'un applicatif national destiné à retranscrire les DUERP et les PAP, rappeler la mise à disposition d'un outil académique</p> <p>4.2 Déployer l'applicatif national destiné à centraliser les informations relatives aux risques et mesures liées aux bâtiments</p> <p>4.3 Poursuivre et renforcer les actions de prévention des risques liés au bâti : poussières d'amiante, radon, sols pollués, vétusté des locaux, ambiances thermiques, ventilation et qualité de l'air intérieur, accessibilité ...</p> <p>4.4 Faire connaître les référentiels de construction des nouveaux locaux scolaires.</p>	<p>Note de monsieur le recteur</p> <p>Conseillers de prévention, assistants de prévention, inspecteur SST</p> <p>Transmission aux collectivités</p>	<p>Applicatif national et dépôt en ligne prévus rentrée 2022</p> <p>Information à disposition de tous. Prise en compte des préconisations dans les nouveaux projets.</p>

Axe de travail	Objectifs	Moyens mis en œuvre et services mobilisés	Résultats attendus
<p>5. Adapter les registres SST et SDG dématérialisés</p>	<p>Répondre aux obligations réglementaires en scindant notamment les 2 registres et en améliorant les fonctionnalités</p>	<p>Groupe de travail secrétaires de CHSCT et conseillers de prévention</p>	<p>Mise en ligne courant 2022</p>